



Bulletin d'adhésion à l'association Miam-14 – Saison 2020 – 2021

Nota Bene

- S'il y a plusieurs adultes dans votre foyer, ils sont tous considérés comme adhérents. Vous pouvez nous indiquer leurs coordonnées pour qu'ils soient plus facilement contactés.
- Si vous partagez un panier à plusieurs foyers, chaque foyer doit adhérer séparément.
- Les dons et cotisations doivent être **payés par chèque à l'ordre de « Miam-14 »**.

Liste des adhérents concernés

	Adhérent 1	Adhérent 2
Nom(s)		
Prénom(s)		
Adresse		
Courriel		
Téléphone		

Par cette adhésion....

- Je m'engage à participer à la vie de l'association et à en respecter les statuts. Cette adhésion me donne la possibilité de souscrire à tous les contrats proposés au sein de l'association. **Dans le cadre des paniers découverte, la cotisation est gratuite.**
- Je souhaite un panier : entier demi
- Je souhaite faire un don¹ à l'association d'un montant de..... €.
- J'autorise le Collectif de Miam-14 à diffuser mes coordonnées aux autres membres de l'association² : Oui Non

A Paris, le/...../.....

Signature :

¹ Ce don servira a priori à financer les abonnements aidés, mais pourra éventuellement servir à financer d'autres dépenses de l'association.

² Ceci permet en particulier de mettre en contact les adhérents habitant près les uns des autres.

**Contrat découverte de 4 à 8 semaines
Panier « légumes » de l'AMAP MIAM 14
Eté 2021**

Je soussigné(e)³ :

	Adhérent 1	Adhérent 2
Nom(s)		
Prénom(s)		

membre de Miam 14, souscrit un abonnement pour un panier découverte correspondant à une période d'au moins 4 semaines consécutives.

En l'occurrence, le présent contrat découverte débutera le _____ et prendra fin le _____, soit _____ **distributions hebdomadaires consécutives**.

Calendrier des distributions estivales :

Numéro de semaine (saison AMAP)	Date de distribution	Cochez les semaines <u>consécutives</u> concernées
44	17 août 2021	
45	24 août 2021	
46	31 août 2021	
47	7 septembre 2021	
48	14 septembre 2021	
49	21 septembre 2021	
50	28 septembre 2021	
1	5 octobre 2021	

Prix du panier

Le but de ce contrat est d'établir un partenariat solidaire avec Patrick Vincent.

Notons que :

- L'évaluation du coût de revient du panier est malheureusement complexe et à ce jour impossible.
- Fixer le prix du panier à une valeur élevée poserait problème pour les amapiens aux revenus modestes.

Nous proposons donc à l'adhérent de fixer lui-même le prix de son panier, sachant que la valeur minimale de 22€ (11€ pour un demi-panier) est certainement inférieure au prix de revient et ne permet pas à Patrick de tirer un bénéfice.

Pour les personnes pour qui le panier à 22€ reste inabordable, l'association a la possibilité de financer partiellement les paniers : adressez-vous aux responsables !

³ Indiquer les coordonnées de chaque personne susceptible de venir récupérer le panier, en cas de panier partagé.



CHOIX DU PRIX DU PANIER (INDIQUER LE MONTANT CHOISI)

	demi-panier	Total pour 4 distributions	panier entier	Total pour 4 distributions
Panier aidé (voir avec le collectif)				
Prix minimum	11 €	44 €	22 €	88 €
Prix engagé (exemple)	13 €	52 €	26 €	104 €
Prix engagé (exemple)	15 €	60 €	30 €	120 €

Nombre de semaines : _____ x Prix du panier choisi : _____

= Montant du chèque : _____

Par la signature de ce contrat (ci-après « le partenariat »), **je reconnais avoir lu et compris la Charte des AMAP⁴.**

Cet abonnement me donnera droit à des légumes frais, cultivés sainement dans le respect de la nature et de l'environnement, disponibles à mesure qu'ils mûrissent, et me permettra de connaître notre agriculteur partenaire. Je reconnais que les intempéries, les ravageurs, etc. font partie intégrante de l'agriculture biologique et peuvent nuire à la récolte.

J'accepte cet aléa et, en cas de mauvaises récoltes, j'accepte de recevoir une quantité moindre de légumes conformément à la charte des AMAP ou exceptionnellement des produits provenant d'autres producteurs biologiques et locaux sélectionnés par notre agriculteur partenaire. Dans ce cas qui doit rester exceptionnel, ce dernier devra nous tenir informé de ce type de décisions et être capable de justifier l'origine des produits distribués aux membres de l'association.

Agriculteur partenaire :

M. Patrick VINCENT
18 Grande Rue 10290 VILLADIN (AUBE) - 03 25 21 71 34

Je soussigné Patrick Vincent, désigné ci-après et ci-dessus « l'agriculteur partenaire » m'engage :

- à livrer chaque semaine des légumes de qualité, frais, de saison provenant de sa ferme.
- à être présent à au moins la moitié des distributions, à donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures, et à accueillir les adhérents sur sa ferme au moins une fois pendant la saison d'engagement.
- à être transparent sur le mode de fixation du prix et sur mes méthodes de travail.
- à mentionner aux membres de l'AMAP les éventuelles difficultés rencontrées, mes motifs de satisfaction et d'insatisfactions afin de contribuer à améliorer le fonctionnement du partenariat.

MODALITES DE PAIEMENT

A l'encontre du fonctionnement actuellement majoritaire de la filière agroalimentaire en France, qui impose aux paysans d'assumer tous les risques financiers de leur activité et qui voit le revenu de nombre d'entre eux diminuer d'année en année, les adhérents de Miam-14 considèrent que la nourriture n'est pas une marchandise comme les autres mais un bien de première nécessité.

A ce titre, et en accord avec la Charte des AMAP, le présent partenariat implique le paiement à l'avance des paniers : les adhérents règlent le montant de l'abonnement au moment de leur adhésion.

⁴ Nouvelle charte des AMAP consultable ici : http://www.amap-idf.org/la-chartre-des-amap_31.php

Le paiement des paniers sera effectué en un chèque encaissé par l'agriculteur partenaire selon les dates indiquées par l'adhérent. Les chèques devront être libellés à l'ordre de « **La Ferme du Bonnet Rouge** » et remis en une seule fois lors de l'adhésion.

N° du chèque et banque	Montant du chèque

DISTRIBUTIONS

Les distributions auront lieu le mardi soir, de 19h à 21h, le plus souvent à la salle du Moulins des Lapins située à l'adresse suivante : 12 rue du Moulin des Lapins à Paris dans le 14eme arrondissement. Ce lieu pourra être modifié en cours de saison. L'association mettra tout en œuvre pour trouver une solution de remplacement dans le 14° arrondissement de Paris si besoin est. Si je ne peux venir chercher ma part je cherche un repreneur pour mon panier, éventuellement à l'aide des outils mis à disposition par l'association, et convient avec lui des termes de notre échange, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué par l'agriculteur ou par l'association. Les paniers ou demi-paniers de personnes dont l'absence sera injustifiée pourront être partagés entre les membres, ou remis à une œuvre caritative.

RUPTURE DE CONTRAT

En cas de départ de l'amapien avant la fin de l'abonnement, **aucun remboursement par l'agriculteur ne sera effectué.**

Note : le Collectif d'animation ne prendra pas la responsabilité de trouver un remplaçant pour l'amapien en cas de départ.

Contrat établi en 2 exemplaires originaux, un pour chacun des signataires,

à Paris, le.....

Signatures
de l'adhérent

de l'agriculteur

Mention d'information concernant vos données – Contrat légumes:

Le traitement des données a pour finalité l'établissement du contrat pour les légumes. Le responsable de traitement est l'association Miam 14 - 75014 Paris. Les données recueillies sont relatives à votre identité et vos coordonnées, les numéros de chèques et le nom de votre banque. Elles sont nécessaires pour l'exécution du contrat et sont conservées une année à partir du 1^{er} octobre de l'année en cours.

Mention d'information concernant vos données – Bulletin d'adhésion :

Vos données sont collectées et traitées pour permettre la vie de l'association et notamment votre adhésion. Le responsable de traitement est l'association Les Paniers du 14ème - Miam 14 - 75014 Paris. Les données recueillies sont relatives à votre identité et vos coordonnées. Elles le sont sur la base juridique de l'exécution d'un contrat et conservées une année à partir du 1^{er} octobre de l'année en cours.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation du traitement en contactant l'association à l'adresse : contact@miam14.org. Vous avez aussi la possibilité de déposer une réclamation auprès de la CNIL.